

# SYNODE D'HIVER DU 7 - 8 DECEMBRE 2010

Point 4 de l'ordre du jour

# Plan financier 2011 - 2015

# **TABLES DES MATIERS**

1. Introduction	Page	1
2. Plan financier (tableaux)	Page	8
3. Résultats du plan financier (tableau et diagramme)	Page 1	15

Proposition: Le Synode prend acte du plan financier 2011 - 2015

# Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

# **PLAN FINANCIER 2011 - 2015**

# 1. INTRODUCTION

Conformément aux articles 9 et 30 du Règlement sur la gestion financière de l'Eglise, le Conseil synodal invite le Synode à prendre acte du plan financier des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Le plan de l'année précédente a été remanié selon le principe de la planification financière continue et complété des données concernant les années 2014 et 2015. Pour la première fois, le plan financier couvre une période de cinq ans, ce qui permet au Synode d'évaluer le budget en tenant compte de l'évolution à moyen terme. Le plan financier se fonde sur les comptes 2009 et sur les budgets 2010 et 2011. Conjugué avec les prévisions établies cet été par divers centres de recherche conjoncturelle, il représente pour le Conseil synodal un instrument de planification et de gestion actuel et, pour le Synode, un support de décision idéal.

Pour des raisons techniques, et afin de diminuer le nombre de données et d'améliorer ainsi la lisibilité, les tableaux indiquent les dépenses nettes par fonction. Le résultat du compte de fonctionnement à la page 15 met en évidence la marge de manœuvre financière existante pour planifier de nouvelles tâches (ligne "Résultats sans les nouvelles tâches"). Si elle est inférieure au total représenté par les nouvelles tâches, il en résultera un excédent de dépenses, et les fonds propres diminueront. Toute perte de substance durable et dépassant les limites du tolérable imposerait que l'on l'abandonne certaines tâches (anciennes ou nouvelles) ou que l'on trouve de nouvelles sources de revenus. Selon l'évolution d'ensemble, on évitera d'utiliser tout ou partie de cette marge. Une attention particulière sera portée aux dépenses récurrentes, qui ne peuvent pas être réduites ou supprimées sans conséquence.

# **2. BUTS**

L'objectif du plan financier n'est pas de fixer définitivement et plusieurs années à l'avance les engagements financiers de l'Eglise. Le Synode décide des engagements financiers de l'Eglise dans le cadre de l'examen du budget et des propositions de crédits. Le plan financier, qui sert surtout à évaluer les conséquences financières de décisions antérieures, prend en compte les changements prévisibles au moment de son élaboration (représentation de la marge de manœuvre financière).

Le plan financier est une **aide à la décision** qui permet au Synode et au Conseil synodal de mieux évaluer, dans un contexte global, si leurs décisions sont supportables financièrement. Le Conseil synodal fonde ses décisions en s'appuyant sur les informations du plan financier, choisit une stratégie adaptée aux résultats de l'évaluation et fixe les priorités en conséquence. En tant qu'**outil stratégique**, le plan financier nous aide à identifier suffisamment tôt les déséquilibres financiers et à prendre des mesures correctives à moyen et à long termes.

# 3. BASES DE PLANIFICATION ET HYPOTHÈSES RETENUES

Le plan financier 2011 - 2015 a été établi sur la base des chiffres des comptes annuels 2009 et des budgets 2010 et 2011, selon les conditions générales suivantes:

- Le renchérissement annuel, qui a été quasi nul en 2009, devrait s'établir à près de 1,0% en 2010, d'après les dernières prévisions en date. Il se pourrait qu'il progresse encore quelque peu en 2011, pour autant que les craintes que les Etats-Unis et l'Europe (et donc la Suisse) retombent en récession ne se vérifient pas. Nous nous attendons à ce que le renchérissement annuel se maintienne autour de 1,0% au cours des années suivantes du plan. Compte tenu de l'imbrication étroite des économies nationales, il est quasiment impossible de prévoir précisément l'évolution de la situation et, donc, la croissance réelle de l'économie. On constate cependant que l'économie suisse a moins souffert de la crise que le reste de l'Europe, et qu'elle s'est également rétablie plus rapidement (même si les résultats varient d'une branche à une autre). On s'attend à ce qu'elle continue d'évoluer de manière globalement positive en 2010 et en 2011, entraînant les salaires à la hausse. Au moment d'établir le plan financier, nous avions cette hausse à 1,0% en moyenne à partir de 2011. Les résultats enregistrés dans le canton de Berne nous obligent à revoir légèrement à la baisse cette valeur et, par conséquent, les rentrées fiscales prévues. Toutefois, nous avons volontairement appliqué des taux de croissance encore plus bas, afin de plafonner la progression des dépenses. Par rapport au budget 2011, nous ne tenons en principe pas compte du renchérissement pour les charges nettes de biens et services (nos propres frais administratifs et de fonctionnement, sans les projets uniques). Font exception les postes soumis à de fortes variations dues à des facteurs externes, comme les frais de communication, d'électricité et de chauffage. Nous avons appliqué cette règle aussi bien pour le budget 2011 que pour le plan financier. En ce qui concerne les charges nettes de biens et services, seules celles dont une part importante est imputable au personnel ont été augmentées de 1,0% par an.
- Planification des tâches et des ressources: le Conseil synodal a informé le Synode du projet de planification des tâches et des ressources au travers des documents de présentation des budgets et des comptes. L'évolution économique et sociale a fortement augmenté les attentes vis-àvis de l'Eglise ces dernières années, dans de nombreux domaines. Tandis que le personnel des services généraux, confronté à la multiplication de ses tâches, a atteint les limites de ses capacités, les comptes des années précédentes ont régulièrement confirmé l'écart important existant entre les crédits disponibles pour des projets et le nombre de points de poste octroyés. La réalisation de projets maison ou l'accompagnement de projet de tiers ne sont pas menacés par le manque de ressources financières, largement suffisantes, mais par le manque de personnel, limité en raison du plafonnement des postes. Pour corriger cette situation, le Conseil synodal a lancé il y a trois ans le projet de planification des tâches et des ressources qui, s'il a permis de réels progrès, n'a pas encore complètement résolu le problème.

Dans une première phase, nous avons estimé le personnel dont nos services devraient disposer pour mener à bien l'ensemble des tâches envisagées. Selon cette estimation, les besoins dépassent de 10 postes à plein temps les 6'111 points autorisés. Compte tenu de l'évolution des recettes à long terme (conjoncture économique, révision fiscale dans le canton de Berne, baisse du nombre des membres), il n'est pas question d'allonger la liste des tâches. Après avoir dépassé en 2008 le seuil maximal fixé pour les points de poste, le Conseil synodal a décidé de recourir temporairement à des mesures spéciales, qu'il a soumises au Synode avec le budget. La suite des travaux de planification des tâches et des ressources visait principalement à ramener le nombre de postes dans les limites de la réserve et à créer une marge de manœuvre pour permettre de transférer des ressources de projets secondaires vers de nouveaux domaines d'activités. Nous avons en outre réussi à dégager des synergies ces deux dernières années, en réduisant la liste des tâches, en adaptant les cahiers des charges et en jouant sur les départs. Dans l'intervalle, nous avons obtenu que 220 points de poste octroyés au titre des mesures spéciales soient convertis en postes ordinaires. Comme

indiqué dans les commentaires du budget 2011, les 6'111 points de poste autorisés suffisent pour accomplir les tâches actuelles. Nous ne disposons toutefois d'aucune marge de manœuvre pour réaliser des tâches liées à des projets, qui surviennent souvent de manière inattendue et qui sont généralement limitées à un ou deux ans. Le Conseil synodal veut explorer de nouvelles options afin de couvrir également ces besoins. Il soumettra le moment venu ses propositions au Synode. L'équilibre existant entre les différents groupes comptables démontre une grande stabilité, qu'il s'agit de préserver.

A l'heure actuelle, les services généraux travaillent, dans différents domaines, à des projets d'envergure qui sont liés aussi bien à la gestion des postes qu'à l'évolution générale de nos finances. Pour la réalisation de ces projets, le Conseil synodal demande pour 2011 l'octroi de 200 points de poste supplémentaires au titre de mesures d'urgence. Ces points de poste ne seront pas utilisés pour des engagements fixes, mais constitueront une réserve à laquelle le Conseil synodal ne pourra recourir que pour des tâches liées à des projets limités dans le temps. Le Conseil synodal est persuadé que cette mesure est tout à fait adaptée aux instruments financiers à notre disposition. Le fait d'imputer la réserve des points de poste à un budget distinct permet d'en revoir en tout temps l'affectation.

- Les **coûts salariaux** sont établis sur la base du règlement du personnel et de la convention collective en vigueur. La hausse prévue pour les augmentations individuelles de salaire est maintenue à 1%. La convention collective et ses dispositions relatives à l'adaptation des salaires sont ainsi respectées. Pour la compensation du renchérissement, nous nous basons en principe sur les décisions du Conseil d'Etat bernois concernant le personnel du canton. Un taux de compensation de 1% a été prévu dans le budget 2011 et pour les années suivantes du plan financier. Des mutations de personnel par suite de départs à la retraite ont permis de limiter la hausse des charges salariales (progression de 1,0% au lieu de 2%). Les traitements des membres du Conseil synodal ne sont relevés que de la compensation du renchérissement, conformément au règlement. Le plan financier n'a subi aucun changement au niveau de la caisse de pensions, étant donné que le moment et les effets du passage de la primauté des prestations à la primauté des contributions ne sont pas connus. Nous disposerons d'ici à fin 2010 d'une réserve de près de 2 millions pour un financement unique des découverts.
- Les charges de biens et services ont été encore une fois estimées avec une grande prudence. Dans la mesure du possible, elles ont été maintenues au niveau des années précédentes. Les honoraires et les frais d'acquisition varient d'année en année, dans un sens ou dans l'autre. Les projets soumis au Synode sous forme de proposition et les projets planifiés qui représentent une "nouvelle tâche" ne figurent pas dans les prévisions du compte de fonctionnement, raison pour laquelle les crédits consacrés aux projets en cours reculent. De fait, les charges de biens et services baissent de quelque 400'000.-- par rapport aux valeurs du plan pour 2011.
- Les contributions liées versées à des tiers n'ont été corrigées du facteur de renchérissement que dans les cas où cette correction était déjà convenue par contrat ou qu'elle implique d'autres acteurs. Le montant total des dépenses liées par voie réglementaire ou contractuelle (rubriques 321 et 322) est particulièrement élevé en 2010 et en 2011, en raison des besoins importants des paroisses soleuroises en contributions versées au titre de la péréquation financière. Il recule ensuite en 2012, pour rester stable pendant les années suivantes. Les contributions liées (rubrique 331) reculent d'environ 75'000 en 2011 puis se remettent à augmenter, à raison de 0,3% par an en moyenne. Si les prévisions du plan se vérifient, notamment en ce qui concerne la FEPS, le total des contributions liées sera en 2015 encore légèrement inférieur à celui de 2010.

- La limitation dans le temps de différents crédits entraîne un léger recul (190'000 fr. environ) des **contributions non liées**. Le remplacement des contributions supprimées par de nouvelles contributions (nouvelles tâches) aboutit dans l'ensemble à une légère augmentation.
- Les **bourses** se maintiennent au niveau des budgets 2010 et 2011. En cas de fortes fluctuations, celles-ci seraient compensées par un prélèvement dans le fonds des bourses. Les **écolages** progressent très légèrement par rapport au budget 2010.
- Les charges d'intérêts sur les emprunts bancaires et les prélèvements sur le compte courant restent très faibles, grâce au niveau élevé des liquidités. La réalisation du projet de Maison de l'Eglise et le renouvellement informatique (pas encore approuvé) n'engendreront pas de nouvelle dette. A l'inverse, le volume élevé des fonds entraîne des charges d'intérêts importantes, conformément au règlement. Dès que les taux d'intérêt augmenteront et que la bourse se sera reprise, nous augmenterons nos placements à moyen terme pour augmenter les recettes provenant des intérêts.
- Les **dépréciations** sont imputées conformément à l'ordonnance sur les dépréciations, et en fonction des investissements planifiés. Dans le budget 2011, l'ensemble des dépréciations, qui se répartissaient jusqu'ici entre différentes rubriques, est imputé au patrimoine administratif. Les investissements dans l'immeuble de la Altenbergstrasse sont dépréciés à 10% de la valeur résiduelle. Grâce au préfinancement, la charge due aux dépréciations recule de deux tiers; celle-ci ne deviendra effective qu'en 2012.
- Immeuble de Gwatt (position 935): depuis que l'immeuble a été vendu, c'est la société Gwatt-Immobilien AG qui assure la gestion de la parcelle restante (partie sud). Le coût de cette activité sera couvert comme par le passé par des prélèvements sur le fonds de secours. Il n'y a donc pas de charges nettes prévues pour cette fonction.
- Le plan inclut les **versements au fonds de secours** prévus par le règlement pour financer les bourses, le versement au fonds de rénovation du centre de Sornetan et le versement d'un montant minimum au fonds de secours. Le plan ne prévoit plus de préfinancement à partir de 2012.
- Contributions des paroisses (pos. 900 et 905). Depuis l'année comptable 2002, le taux de redevance est resté inchangé pour toutes les années du plan. La contribution de l'Eglise du Jura suit l'évolution de celle des paroisses bernoises. La bonne conjoncture qui a régné ces dernières années a entraîné une hausse réjouissante des revenus jusqu'en 2010. Ceux-ci repartent à la baisse en 2011. Aux conséquences de la révision de la loi sur les impôts s'ajoutent les effets de la récession, même si ceux-ci se révèlent moins graves que prévu. On s'attend toutefois à une nouvelle baisse de près de 1% en 2012. La situation devrait s'améliorer quelque peu en 2013, puis se dégrader à nouveau l'année suivante, lorsque se feront sentir les effets de la prochaine révision. C'est pourquoi le plan prévoit une nouvelle baisse de 2,2% des revenus, équivalent à 480'000 en 2011. Aux mauvais résultats économiques s'ajoute le recul ininterrompu, de 1% à 1,5% par année (de 6'000 à 8'000), du nombre des membres de notre Eglise. La remise sur les contributions des paroisses et de l'Eglise du Jura prévue en 2011 ne figure pas dans les années suivantes du plan.

Sur la base de ces différents facteurs, nous nous attendons à une baisse des recettes provenant des contributions des paroisses et de l'Eglise du Jura de 23,8 millions à environ 22,4 millions en 2014. Celles-ci devraient à nouveau légèrement progresser en 2015. Cela équivaut à une réduction de près de 1,5 million de notre marge de manœuvre financière.

- En ce qui concerne les **autres recettes**, on relève peu de variations. Comme indiqué pour les charges d'intérêts, il est prévu d'accroître dans la mesure du possible les recettes des intérêts par des placements à moyen et à long terme.
- Plan d'investissement. Le renouvellement de l'équipement informatique s'est achevé en 2008 et les dépréciations seront achevées comme indiqué en 2011. La planification du prochain rééquipement commence déjà. Celui-ci devrait s'effectuer à l'occasion du déménagement des services généraux à la Altenbergstrasse 66. En l'absence de chiffres détaillés pour l'heure, nous avons prévu à titre préventif 1,0 million dans le plan. Le Synode a approuvé en même temps que le budget 2010 le projet de Maison de l'Eglise et le crédit de 2,91 millions prévu pour ce dernier. Le plan tient compte des coûts qui en découleront par la suite: suppression de la réserve et dépréciations de 10% de la valeur résiduelle à partir de 2013. Grâce aux préfinancements des années 2009 à 2011, le coût des dépréciations sera réduit au départ de 200'000 fr. Le plan tient compte des frais d'exploitation qui s'ensuivront, conformément aux objectifs fixés initialement.
- Grâce à l'évolution réjouissante des liquidités au cours de ces dernières années, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure n'ont pas produit de nouvelles dettes. Le niveau des liquidités est suffisant pour financer le projet de Maison de l'Eglise et le renouvellement de l'équipement informatique sans nouvel emprunt. Il n'en a pas moins reculé de près de 4 millions, de sorte que les revenus des intérêts devraient baisser, en dépit d'une hausse des taux.

# 3. NOUVELLES TÂCHES PRÉVUES PENDANT LES ANNÉES DU PLAN

Les prévisions relatives au compte de fonctionnement portent uniquement sur les charges concernant les tâches récurrentes et les dépenses de fonctionnement uniques. Les dépenses concernant des tâches pour lesquelles il subsiste une marge de manœuvre importante, tant du point de vue de leur coût que de celui de la période de réalisation, figurent séparément dans les tableaux en tant que **nouvelles tâches planifiées**. Il s'agit pour la plupart de projets ou de nouvelles dépenses récurrentes qui n'ont pas encore été approuvées par l'organe responsable. Elles représentent un coût moyen d'environ 500'000 fr. par année. Sont en outre mentionnées à la rubrique des nouvelles tâches:

Réserve des points de poste du Conseil synodal (250'000)

Rabais sur les contributions des paroisses et de l'Eglise du Jura (237'000)

Charges de capital et coûts d'exploitation à venir pour la Maison de l'Eglise et le remplacement de l'équipement informatique

Préfinancement destiné à la Maison de l'Eglise en 2011

# 4. RÉSULTATS DU PLAN FINANCIER ET APPRÉCIATION (résultats page 15)

Le tableau de la page 15 du plan financier présente les résultats 2011 - 2015 en chiffres et à l'aide de graphiques:

• Si l'on ne tient pas compte des nouvelles tâches, les comptes présentent une marge de manœuvre financière suffisante pour les années 2011 et 2012. Entre 2,3 et 2,5 millions, représentant quelque 10% du budget global, sont à disposition pour de nouvelles tâches. Cette marge commencera à se réduire ensuite, modérément en 2013, puis de manière beaucoup plus marquée en 2014. En 2013, la marge de manœuvre

financière ne sera plus que de 1,8 million à peine; elle tombera à 1,0 million l'année suivante. En dépit d'une légère amélioration en 2015, la marge de manœuvre sera réduite de moitié au cours des années du plan. La planification des tâches et des ressources et l'évolution un peu meilleure que prévu de la situation globale ont permis de redresser quelque peu la situation par rapport aux chiffres du précédent plan.

- Les dépenses consacrées à de nouvelles tâches s'élèveront à 2'092'800 fr. en 2011. Si l'on tient compte de la marge de manœuvre indiquée, on obtient un excédent de recettes de 420'200 fr., conforme au budget 2011.
- Un excédent de recettes de 929'200 fr. est prévu en 2012. Les années suivantes du plan devraient également être marquées d'excédents de recettes, qui s'échelonneront entre 300'000 et 760'000 fr.
- Ces chiffres montrent que même en cas de baisse massive des recettes consécutive à la révision de la loi sur les impôts et à la crise économique et financière, l'équilibre financier des Eglises Berne-Jura-Soleure ne sera pas menacé. En l'absence d'une nouvelle détérioration de la situation économique, il devrait être possible de maintenir les résultats dans les chiffres noirs.
- Les fonds propres devraient s'établir à 6,3 millions environ à fin 2011 pour ensuite progresser lentement à 8,75 millions.

L'évolution à moyen et à long termes des ressources financières des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est marquée d'une part par les profondes mutations que traversent l'Eglise et la société, d'autre part par de fortes fluctuations des recettes dont les causes nous échappent. Grâce à une baisse moins forte que prévu des recettes fiscales provenant des paroisses, la détérioration des résultats annuels ne sera pas aussi marquée qu'annoncé, ce qui devrait permettre d'éviter tout déficit pendant les prochaines années du plan. Ce résultat est également le fruit d'une gestion prudente du budget et du plan financier, ainsi que des travaux de planification des tâches et des mesures. Le Conseil synodal juge indispensable de profiter des résultats positifs des années 2011 à 2013 pour créer les conditions qui permettront d'affronter l'avenir. Outre le préfinancement du projet de Maison de l'Eglise et les versements effectués dans le réserve "employeur" pour assurer les prestations de retraite non couvertes (financement du découvert dû au passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations), la vérification continue des domaines de tâches devrait permettre de stabiliser la situation. Il est en outre prévu de limiter normalement à trois ans les crédits récurrents, que ceux-ci concernent de nouvelles tâches ou le renouvellement de tâches anciennes. Le but d'une répartition équilibrée des dépenses est maintenu (un tiers pour les charges de personnel, un tiers pour financer les biens et services et un tiers au titre de contributions). L'Union synodale demeurera pour tous un partenaire fiable, grâce aux fonds propres considérables dont elle disposera (de 6,0 à 8,0 millions). Les bons résultats enregistrés permettent même d'accorder aux paroisses et à l'Eglise du Jura un rabais de 1% en 2011 et de maintenir pour l'heure notre participation financière au centre de matériel et de documentation catéchétique à 20 fr. par catéchumène. Les paroisses auront ainsi à débourser quelque 380'000 fr. de moins. Au cas où la conjoncture économique se détériorerait à nouveau et où le nombre de nos membres continuerait de reculer, il n'est pas exclu que nous devions prendre de nouvelles mesures à moyen terme pour préserver l'équilibre financier. Même dans un tel cas, le Conseil synodal entend demeurer un employeur loyal, en s'efforcant, par des mesures judicieuses, d'influencer positivement le montant global des contributions versées à des tiers, tout en limitant le coût des projets à un niveau supportable, par la fixation de priorités. Il s'opposera à des coupes linéaires aussi longtemps que cela sera possible. Il va de soi que l'évolution de la situation financière aura une influence sur l'élaboration des objectifs de la législature 2012 - 2015.

Le Conseil synodal propose au Synode de prendre acte du plan financier 2011 - 2015.

Berne, septembre 2010 Le Conseil synodal

		Compte	Budget		Plan financier					
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
0	AUTORITES, POSTES PASTORAUX, FEPS, MEDIAS									
	Total	5'487'200	5'555'200	5'782'800	5'824'400	5'784'200	5'870'600	5'872'000		
20	Synode	238'700	334'300	297'700	290'600	291'800	333'000	294'200		
30	Conseil synodal	880'000	975'600	1'172'400	1'156'300	1'166'400	1'176'700	1'187'000		
31	Chancellerie de l'Eglise	1'346'000	1'316'900	1'392'400	1'420'200	1'343'200	1'365'800	1'402'100		
32	Service de la communication	272'800	361'000	390'500	420'500	425'500	430'500	430'500		
35	Présence des Eglises dans les expositions	142'000	123'700	124'700	124'700	124'700	124'700	124'700		
36	Médias, journalisme	746'300	730'000	719'900	726'200	732'500	739'000	745'400		
40	Conférence interconfessionelle (IKK/CIC)	13'500	13'500	0	0	13'500	13'500	0		
50	Commission des recours	0	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000		
60	Postes pastoraux propres aux paroisses	7'400	13'000	11'000	11'000	11'000	11'000	11'000		
61	Postes pastoraux régionaux	87'300	91'400	88'600	89'300	90'000	90'800	91'500		
90	Fédération des Eglises (FEPS)	1'567'100	1'591'100	1'580'900	1'580'900	1'580'900	1'580'900	1'580'900		
99	Contributions div. à la culture et à la recherche	186'100	1'700	1'700	1'700	1'700	1'700	1'700		

Nouvelles tâches planifiées total 565'000 460'000 255'000 261'500 261'500

#### Conseil synodal, chancellerie, service de la communication

Maison de l'Eglise: projets de suivi et coût du déménagement

Adaptations de la circulaire et de ses annexes, mise en œuvre du concept de communication

Participations à des foires, rapport de la décennie, marketing de l'Eglise

Réserve de points de poste à la disposition du Conseil synodal

- 20 Charges variables en raison du rythme irrégulier des Synodes, Synode constitutif et Synode de réflexion
- 30 A partir de 2011, hausse des indemnités des membres à temps partiel du Conseil synodal
- 31 Chancellerie: charges pour divers projets en 2011 et en 2012
- 36 Baisse des contributions aux Médias réformés dans un premier temps, légère augmentation par la suite, comme pour la CER
- 40 La présidence et le secrétariat de la conférence interconfessionnelle CIC sont assumés alternativement par l'Union synodale et par l'Eglise catholique
- 90 Contribution FEPS: la contribution n'augmente plus à partir de 2011

		Compte	Budget		Plan financier			
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1	SERVICES CENTRAUX							
	Total	1'984'100	2'002'900	1'670'900	1'678'000	2'120'100	2'120'700	2'139'500
100	Secteur Services centraux	1'188'600	1'257'600	1'137'200	1'156'800	1'094'500	1'114'700	1'135'100
110	Services informatiques	795'500	745'300	533'700	521'200	514'100	494'500	492'900
180	Immeuble Bürenstrasse 12	0	0	0	0	511'500	511'500	511'500

Nouvelles tâches planifiées total 245'000 225'100 291'800 222'800 171'200

Archives de l'Eglise: engagement d'un auxiliaire pour 2011

Dépréciation de l'ancien équipement, charges pour un nouvel équipement à partir de 2012

Maison de l'Eglise: amortissement de la transformation à partir de 2012

- 100 Augmentation continue à partir de 2011, sans l'imputation interne des charges de loyer à partir de 2013
- 110 Evolution constante sans les dépréciations sur l'ancien équipement informatique, dépréciations sur le nouvel équipement sous nouvelles tâches
- 180 Dès 2013, charges de loyer pour l'ensemble de l'immeuble situé à la Altenbergstrasse 66

		Compte	Budget		Plan financier					
		2009 2010		2011	2012	2013	2014	2015		
2	DIACONIE, PASTORALE									
	Total	2'857'400	2'973'000	2'845'400	2'899'700	2'762'700	2'806'500	2'836'300		
200	Secteur Diaconie	1'669'800	1'720'700	1'656'500	1'706'100	1'564'200	1'602'600	1'626'800		
210	Aumônerie des handicapés Jura	54'000	67'300	68'300	69'300	70'400	71'800	73'200		
230	Offices régionaux de consultation conjugale	57'600	61'000	62'000	62'000	62'000	62'000	62'000		
250	Formation coll. socio. diaconau/ass. paroisse	163'400	172'100	158'500	158'900	159'300	159'800	160'300		
260	Chapitre diaconal			11'100	11'100	11'200	11'200	11'300		
270	Secrét. œcum. alémanique pour l'aumônerie des prisons	4'600	4'700	4'700	4'800	4'800	4'900	5'000		
293	Subventions couples et familles	171'400	171'900	171'400	171'400	171'400	171'400	171'400		
299	Contributions diverses	736'600	775'300	712'900	716'100	719'400	722'800	726'300		

Nouvelles tâches planifiées total 45'000 55'000 45'000 0

Charges uniques pour divers projets (rencontre de Pentecôte, handicapés, chômage, pauvreté)
Renouvellement de la contribution au centre de consultatoin juridique pour personnes en détresse

- Poursuite des activités en cours, équilibre entre les projets qui arrivent à leur terme et les nouveaux projets. A partir de 2013, sans les frais de loyer (Maison de l'Eglise désormais à la rubrique 180).
- Pas de changement dans la contribution des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure aux offices régionaux de consult. conjugale. Maintien de la compensation cantonale financier (avec compens. du renchériss.) sans impact
- 250 Suppression en 2011 des contributions à l'école de Greifensee et à l'association diaconale suisse
- 260 Les charges du chapitre diaconal figuraient jusqu'ici à la rubrique 200
- divers Contributions à diverses œuvres diaconales inchangées (tâches 293 et 299). La plupart ne sont pas liées et sont redéfinies chaque année avec le budget

	Compte	Budget	Plan financier					
	2009 2010		2011	2012	2013	2014	2015	
3 CATECHESE								
Total	1'779'200	1'880'800	1'851'500	1'883'500	1'822'300	1'854'900	1'873'600	
300 Secteur Catéchèse	1'148'700	1'176'700	1'158'000	1'174'900	1'112'000	1'129'000	1'146'000	
301 Cours de formation et de formation continue	121'100	139'500	134'500	136'100	138'000	139'800	141'700	
325 Consultation et documentation pour la catéchèse	286'300	287'000	295'400	301'600	308'100	314'600	321'100	
330 Enfance et Eglise (KIK)	28'400	54'000	48'800	56'000	49'100	56'300	49'500	
340 Réseau "Familles-Eglise"	2'300	13'000	13'000	13'000	13'000	13'000	13'000	
350 Formation et perfectionnement de catéchèse	18'100	29'000	21'500	21'500	21'500	21'500	21'500	
359 Participation diverses à la formation et au perfectionnement	149'700	160'600	158'000	158'000	158'000	158'000	158'000	
360 Instruction religieuse de langue française	15'600	12'000	13'300	13'400	13'600	13'700	13'800	
390-391 Contributions à des écoles	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000	

Nouvelles tâches planifiées total 37'500 20'000 61'000 10'000 51'000

Bibliothèque du secteur: informatique, organisation, prêt

Nouveaux cours pour catéchètes en collaboration avec le campus de Muristalden et NMS

- 300 Dès 2013, les frais de locaux figurent principalement à la rubrique 180. Une partie des frais de locaux pour formations continues externes est toujours imputée au budget des cours
- 301 La plupart des cours conservent leur forme actuelle et voient leurs coûts inchangés
- 325 Nos charges nettes pour le centre d'inform. et de docum. augmentent encore, en raison du recul du nombre de catéchumènes. Maintien de la réduction à 20 fr. de la contribution par catéchumène

		Compte Budget 2009 2010		Plan financier					
				2011	2012	2013	2014	2015	
4	EGLISE ET SOCIETE								
	Total	2'828'700	3'125'300	3'074'800	3'093'000	2'880'700	2'917'300	2'954'200	
400	Secteur paroisses et formation	2'006'500	2'202'900	2'175'700	2'212'300	2'011'900	2'041'300	2'071'100	
411	Immeuble Pavillonweg 7	-32'300	-31'500	-25'850	-25'700	-25'500	-25'200	-25'100	
415	Foyer d'étudiants, Pavillonweg 5	-1'400	-12'300	-4'450	-4'200	-3'900	-3'500	-3'200	
450	Formation et formation continue	135'600	168'300	155'200	156'100	157'000	157'800	158'700	
470	Centre de Sornetan	359'100	439'200	410'000	385'300	382'000	387'700	393'500	
480	Animation de jeunesse	269'400	267'200	279'900	279'900	269'900	269'900	269'900	
490	Accompagnement des femmes	45'400	45'000	45'000	45'000	45'000	45'000	45'000	
499	Contributions diverses	46'400	46'500	39'300	44'300	44'300	44'300	44'300	

Nouvelles tâches planifiées total 45'300 90'300 60'300 40'300 30'300

Nouveaux projets sur les thèmes de la démographie, du bénévolat et des sacristains (en partie coûts uniques) Calendrier de l'Avent par sms, Le Dimanche de l'Eglise a 100 ans, contribution de soutien à OEKU Constitution d'une réserve pour l'immeuble du Pavillonweg

- 400 Malgré les nouveaux projets, les dépenses pour des projets (316 317) restent stables pendant les années du plan. Dès 2013 sans les frais de locaux (dès 2013, Maison de l'Eglise à la rubrique 180).
- 470 Les contributions au Centre de Sornetan incluent pendant 3 ans les coûts d'un repositionnement sur le marché (participation fixe aux excédents de dépenses).
- 480-499 La plupart des contributions restent inchangées

		Compte	Budget		P	lan financi	e r	
1		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
5	EGLISE UNIVERSELLE, COOPERATION AU DEVELOPPEM	ENT						
	Total	3'037'600	3'027'300	2'992'400	2'897'700	2'796'700	2'814'000	2'831'500
500	Secteur ŒTN-Migration	1'254'500	1'216'400	1'181'100	1'196'900	1'135'600	1'152'500	1'169'600
505	Responsable Terre Nouvelle Jura	52'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
507	Décennie COE "Vaincre la violance"	34'000	50'000	57'300				
510	Réseau de contact pour réfugiés	190'600	199'400	193'300	193'300	193'300	193'300	193'300
560	Contacts avec les autres confessions et religions	76'500	79'500	97'500	97'500	57'500	57'500	57'500
570	Contributions à des organisations œcuméniques internat.	66'700	68'800	65'800	58'200	58'200	58'200	58'200
580	Contributions à des œuvres de mission et d'entraide	891'800	892'000	912'200	892'200	892'200	892'200	892'200
590-592	2 Contributions protestants disséminés/droits humains	179'200	177'100	166'100	166'500	166'800	167'200	167'600
593	Contributions projets Terre Nouvelle	62'500	62'500	62'500	62'500	62'500	62'500	62'500
595	Contr. prise encharge de requérants d'asile et de réfugiés	214'800	216'600	191'600	165'600	165'600	165'600	165'600
599	Contributions diverses	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000

Nouvelles tâches planifiées total 55'000 228'000 175'000 120'000 120'000

Renouvellement des contributions arrivées à échéance: Maison des religions, Peace Watch, sans papiers, centre de consultation pour requérants d'asile

service ecclésial des mesures de contrainte (SEMC)

Migration: commission du Jura; contribution aux Eglises de migrants à partir de 2012

Contribution à l'espace des Eglises chrétiennes dans la Maison des religions

#### Remarques concernant les tâches en cours

500 De manière générale, le coût des tâches en cours reste inchangé

A partir de 2013, sans les frais de locaux (Maison de l'Eglise désormais à la rubrique 180)

507 Le projet de Décennie contre la violence s'achève en 2011

560 Fin de la contribution à la Maison des religions, qui n'est accordée que jusqu'en 2011. Le maintien d'une aide financière figure sous les nouvelles tâches

590-599 Plusieurs contributions prennent fin en 2011. Il est prévu d'en reconduire certaines (voir nouvelles tâches)

	Compte	Budget		e r			
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
6 THEOLOGIE, MUSIQUE SACREE							
Total	2'862'700	3'028'900	2'796'700	2'845'400	2'818'000	2'844'000	2'874'100
600-601 Ecole préparatoire de théologie Berne	355'000	371'300	335'000	340'100	346'400	352'800	359'200
605 Secteur Théologie	1'098'500	1'121'700	974'400	983'800	962'300	977'800	993'500
606 Cours, contr. au service de la formation continue	229'600	279'000	263'500	268'000	273'100	278'100	278'100
607 Formation et perfectionnement prédicateurs auxiliaires			10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
608 Formation continue des ministres (fr.)	67'900	68'700	70'600	71'300	72'000	72'700	73'500
610-620 Semestre pratique, stages pastoraux, consécration	648'700	676'000	606'000	645'500	631'300	637'200	642'900
650-655 Subsides de formation KTS/théologie/congés d'études	212'900	236'400	229'400	230'700	231'900	233'200	234'500
660-665 Ecole de musique sacrée/bibliothèque	107'700	140'600	180'200	168'100	167'800	168'700	168'500
670 Edition de liturgies	7'700	12'900	10'600	10'600	10'600	10'600	10'600
675 Liturgie, conférence pour le psautier alémanique	55'400	55'300	65'500	65'500	65'500	65'500	65'500
680 Formation et formation continue des organistes	34'200	26'000	31'000	31'300	31'600	31'900	32'300
690-699 Contributions diverses / sociétès d'organistes	45'100	41'000	20'500	20'500	15'500	5'500	5'500

Nouvelles tâches planifiées total 63'000 38'000 10'000 10'000

# Secteur Théologie

Liturgies de poche LGBK

Poursuite de la campagne d'information

Contribution au service de consultation de la Société pastorale (approuvée jusqu'en 2013)

- 600 Coûts alternés pour le cours universitaire, à moyen terme baisse du nombre d'élèves d'autres cantons et, donc, des écolages
- 605 Le secteur traverse une phase transitoire (mesures d'urgence aux budgets 2009 et 2010). Sans les frais de locaux à partir de 2013 (Maison de l'Eglise désormais à la rubrique 180).
- 606 En raison du règlement, le coût de la formation continue des pasteurs augmente légèrement chaque année
- 608 Les charges de la formation et de la formation continue des prédicateurs auxiliaires étaient jusqu'ici imputées à la rubrique 450 (pas de charges supplémentaires)
- 610-620 Les charges fluctuent en fonction du nombre d'étudiants; davantage de formation continue pour les experts certaines années
- 650-655 Charges nettes constantes en raison de nouvelles règles financières (versements constants au fonds des bourses). A partir de 2012, légère augmentation en raison du renchérissement et d'une hausse des demandes
  - Fluctuation des charges selon le nombre d'élèves, hausse progressive des écolages de 2010 à 2011. La division d'une classe à partir de 2011 entraîne une nette hausse des charges
- 675 Hausse des charges par suite de l'augmentation prévue des points de poste en 2011. Les charges prévues pour la publication de liturgies de poche figurent parmi les nouvelles tâches

		Compte			P	lan financi	e r		
i		2009	2010	201	1	2012	2013	2014	2015
9	FINANCES ET CONTRIBUTIONS, CENTRE DE GWATT								
	Total	-21'607'100	-22'005'500	-23'527	'500	-23'463'300	-22'748'500	-22'264'500	-22'534'300
900/905	Contributions des paroisses BE et SO / Contr. Eglise du Jura	-23'113'900	-23'663'000	-23'734	'000	-23'568'800	-22'854'000	-22'370'000	-22'639'800
910	Intérêts et produits en participations	-13'500	50'500	-3	'500	-4'500	-4'500	-4'500	-4'500
935	Immeubles Gwatt	31'300	0		0	0	0	0	0
940	Subventions de contruction aux paroisses SO	62'700	200'000	200	'000	100'000	100'000	100'000	100'000
950	Financement spéciaux "Raum der Stille"	10'000	0		0	0	0	0	0
960	Contributions spéciales caisses de pensions	0	150'000		0	0	0	0	0
985	Amortissement patrimoine administratif	11'800	107'000						
986	Attribution au fonds de secours	400'000	300'000	10	'000	10'000	10'000	10'000	10'000
987	Constitution de réserves	1'004'500	850'000						

Nouvelles tâches planifiées total 1'037'000 296'000 78'000 78'000 78'000

Remise sur les contributions des paroisses et de l'Eglise du Jura

Versement à la réserve pour la Maison de l'Eglise

Intérêts: recul des recettes en raison des investissements prévus pour 2011-2013

#### Remarques:

- 900 Les redevances des paroisses se basent toujours sur les rentrées fiscales enregistrées deux ans auparavant. Voir les hypothèses retenues dans l'introduction
- L'évolution des intérêts est très difficile à estimer. En 2012, lorsque le niveau des intérêts pourrait se remettre à augmenter, nous aurons besoin d'une partie importante des liquidités pour la Maison de l'Eglise
- 935 Les charges restantes de la propriété Gwatt sont encore couvertes par le fonds de secours
- 940 Les contributions des construction destinées aux paroisses soleuroises s'élèvent au maximum à 100'000 fr. par an en moyenne annuelle
- 986 Les versements au fonds de secours sont inchangés à 10'000 fr. (financement de la rénovation de Gwatt)

#### Pro memoria:

Le crédit global de 250'000 fr. n'apparaît pas dans le plan. Ces dernières années, il a été utilisé à raison de 180'000 fr. par année en moyenne

	Compte 2009	Budget 2010
RESULTAT COMPTE FONCTIONNEMENT SANS NOUVELLE TACHES TOTAL DES CHARGES POUR LES NOUVELLES TACHES	770'200	412'100
RESULTAT COMPTE DE FONCTIONNEMENT (+ excédent de recettes - excédent de dépenses) CAPITAL PROPRE	770'200 5'512'300	412'100 5'924'400

	Plan financier									
2011	2012	2013	2014	2015						
2'513'000	2'341'600	1'763'800	1'036'500	1'153'100						
-2'092'800	-1'412'400	-1'004'100	-742'600	-722'000						
420'200	929'200	759'700	293'900	431'100						
6'344'600	7'273'800	8'033'500	8'327'400	8'758'500						

